

# P R O G R A M M E

Lundi 15 octobre

13 h 45

Accueil, présentation de l'action et des participants.

**Christel Landret**, AgroParisTech - ENGREF

Après midi

**Résultats d'évaluation de contrats de rivière :**

Coût de la gestion territoriale de l'eau : communication, concertation, structures de gestion, animation.

Analyse des effets des contrats de rivière.

**Jean-Yves Boga**, Agence de l'eau Adour Garonne

**Passage de la gestion sectorielle de l'eau à la gestion**

**territorialisée** : Historique de l'évolution, intérêts et limites de la gestion territorialisée, les enjeux liés à la gouvernance des territoires, l'efficacité de l'action publique, capacités intégratrices des structures territoriales de gestion de l'eau. Dynamiques liées au désengagement de l'Etat, la décentralisation, l'intercommunalité etc.... Emboîtement des échelles de gestion territoriale de l'eau (du S.D.A.G.E. au petit bassin local en passant par le S.A.G.E. et le contrat de rivière)

**Stéphane Ghiotti**, C.N.R.S.

Mardi 16 octobre

Matin

Application de la politique de l'eau. Liaisons de la programmation dans les S.D.A.G.E. aux réalisations sur les petits bassins versants en passant par les S.A.G.E. et les contrats de rivière. Diversité des situations : étude comparative des facteurs de réussite des projets.

Financement, choix des structures porteuses locales, mécanismes de transfert.

Impact sur la prise de décision.

**Carole Kervevan**, agence de l'eau Loire-Bretagne

**Etude de cas : La gestion territoriale pour gérer et résoudre les conflits d'usage de l'eau : Le S.A.G.E. Drôme**

Concurrence pour l'eau, conflits d'usage, conflits de qualité de l'eau, conflits sur la configuration du lit.

Le S.A.G.E. : constitution et fonctionnement de la C.L.E., communication, conciliation

Le contrat de rivière : liens avec le S.A.G.E., rôle de la C.L.E., maître d'ouvrage.

Présentation de l'expérience du district.

**Magali Vieuxmelchior**,

District d'aménagement du val de Drôme

Après midi

Valeur juridique des décisions prises par C.L.E.

Mérites comparés des logiques de guichet (réglementation-taxe-subsidation) et des logiques territoriales (négociation-contrat)

Choix des structures support des actions.

**Philippe Boucheix**, université d'Auvergne

**Cadres de gestion territoriale de l'eau** : directive cadre, lois sur l'eau et textes d'application, agences de l'eau, S.D.A.G.E., S.A.G.E., contrats de rivière, contrats de baie, opérations locales

Politique du M.E.D.D. pour soutenir la gestion territoriale de l'eau

**Jean-Pierre Rideau**, MEDD

Mercredi 17 octobre

Matin

**Intérêt global mais difficultés d'une gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant.**

Comment motiver la représentation locale sur une gestion à l'échelle d'un bassin versant qui ne coïncide pas avec les découpages d'expression traditionnels de la démocratie. Choix des échelles selon les problématiques. Stratégies de partenariat. Place à accorder à la société civile. Cadence de fonctionnement pour concilier efficacité, motivation et progrès d'une part, communication et appropriation de la démarche par l'ensemble d'autre part.

Les acteurs de l'eau sur le territoire et leurs moyens d'action. Place de chacun d'eux. Evolution avec la décentralisation, avec les lois sur l'eau, avec les initiatives locales. Intérêt et problèmes, précautions à prendre.

**Guy Pustelnik**, Epidor

Après midi

**Etude de cas : exemple d'initiative locale pour la gestion territoriale de l'eau**

Le bassin versant du Gouët : problématique et enjeux, acteurs concernés. Organisation du partenariat : initiatives, communication préalable, concertation, méthodes pour obtenir la participation, la codécision, stratégies des acteurs, coût et financement du fonctionnement, des études, des actions.

Analyse rétrospective critique du fonctionnement et des réalisations : difficultés rencontrées, moyens utilisés pour les surmonter, efficacité et efficience, résultats obtenus.

**François David**, Ville de Saint Briec

Jeudi 18 octobre

Matin

**Organisation de la gestion de l'eau : Leçons tirées de l'expérience sur le bassin de l'Orb.**

Des problèmes de départ à la combinaison et gestion intégrée des divers problèmes.

Choix des structures en fonction des objectifs, des caractéristiques des bassins, des problématiques. Relations avec les acteurs du domaine de l'eau. Stratégies de communication, de concertation, de négociation entre les différents acteurs, Organisation de la participation, des prises de décision. Gestion des relations entre eux.

Financement des structures et emboîtement entre elles. Complémentarité des actions à diverses échelles. Méthode pour obtenir la cohérence des actions.

Intérêt de la gestion intégrée en réunissant tous les acteurs de l'eau sur un bassin versant par rapport aux politiques sectorielles. Évaluation des moyens à mettre en œuvre pour obtenir un bon fonctionnement.

**Laurent Rippert**,

directeur du syndicat mixte de la vallée de l'Orb

**Table ronde de synthèse avec participation des stagiaires**

animée par **Catherine Bardet**  
avec l'aide de **Laurent Rippert**.

12 h 00 - 12 h 30

**Évaluation du stage**

**Christel Landret**, AgroParisTech - ENGREF



RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DU STAGE

Catherine Bardet, AgroParisTech - ENGREF

Tel : 04 73 44 07 05

## Bulletin d'inscription à retourner à :

Centre ENGREF de Clermont-Ferrand  
Formation continue  
Complexe universitaire des Cézeaux  
B. P. 90054  
63171 Aubière  
télécopie : 04 73 44 07 00

### Gestion territoriale de l'eau

Du 15 au 18 octobre 2007

Nom (M., Mme, Mlle) : .....

Prénom : .....

Formation/diplôme : .....

Titre : .....

Fonction : .....

Nom et adresse de l'organisme : .....

Téléphone : .....

Mel : .....

Fait à .....le ...../...../2007

Signature

### Contexte

Contrats de rivière, contrats de bassin versant, contrats de baie, schéma d'aménagement et de gestion locale de l'eau : Tous ces dispositifs se sont développés au cours de la dernière décennie pour coordonner, mettre en cohérence, rationaliser la gestion de l'eau par tous les acteurs concernés à l'échelle la plus pertinente : le bassin versant. La multiplicité de ces acteurs, de leurs objectifs, de leurs moyens, des caractéristiques de l'eau et de ses usages complique les interactions et requiert, pour aboutir, une démarche de mise au point longue et exigeante avec beaucoup de concertation et d'attention et la mobilisation de multiples compétences.

### Objectifs

Faire le point sur les dispositifs d'encadrement des contrats territoriaux pour la gestion de l'eau. Mesurer l'intérêt, la faisabilité et les difficultés de mise en œuvre des diverses formules. S'informer sur des expériences originales et abouties pour évaluer les possibilités de transposition.

### Public

Ingénieurs et cadres des agences de l'eau, des syndicats de rivière ou de bassin, des collectivités territoriales, des E.P.T.B., du conseil supérieur de la pêche, des D.D.A.F, Diren, D.D.E., des P.N.R.

### Droits d'inscription

**920 €**

20% de réduction pour les services de l'état

## Gestion territoriale de l'eau



Stage du  
15 au 18 octobre 2007

Renseignements Inscriptions  
Nathalie De Francesco  
Tel : 04 73 44 07 06

Clermont-Ferrand